



**HAL**  
open science

## La résistance imaginative: émotions, valeurs et fiction

Anne Reboul

► **To cite this version:**

Anne Reboul. La résistance imaginative: émotions, valeurs et fiction. Tappolet, C., Teroni, F., Konzelmann Ziv, A. Les ombres de l'âme: penser les émotions négatives, Markus Halter, pp 131-143, 2011. hal-00925833

**HAL Id: hal-00925833**

**<https://hal.science/hal-00925833>**

Submitted on 9 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La résistance imaginative : émotions, valeurs et fiction

*Anne Reboul*

## 1. Introduction

Il semble qu'il n'y ait pas de limite à ce que nous pouvons imaginer : depuis le voyage dans le temps décrit par H.G. Wells dans *La Machine à remonter le temps* jusqu'aux exploits magiques des héros de la saga de Harry Potter. Qui plus est, notre imagination peut prendre des formes diverses : nous pouvons imaginer qu'il est vrai que Harry Potter est un sorcier, capable, entre autres choses, de parler la langue des serpents ; nous pouvons aussi visualiser mentalement les griffons qu'il côtoie à Poudlard, ou imaginer le son de la « beuglante » que Madame Weasley envoie à son fils Ron pour le punir d'avoir emprunté sans permission la voiture volante

de son père. Ainsi, notre imagination, tout à la fois dans les contenus imaginés (voyage dans le temps, magie, etc.) et dans la façon (visuelle, auditive, etc.) de les imaginer, ne semble pas subir d'autres contraintes que celles que nous nous imposons. Pour le dire autrement, l'imagination de chacun d'entre nous serait entièrement sous le contrôle de sa volonté.

Cependant, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le philosophe écossais David Hume, dans un essai consacré au goût en littérature (*Of the standard of taste*), remarquait qu'il y avait dans notre capacité à imaginer une asymétrie entre deux types de contenus, les contenus « factuels » (par exemple, « Harry Potter est un sorcier ») et les contenus « évaluatifs » (par exemple, « Tuer les petites filles à la naissance est bien »). En effet, alors que nous n'avons pas de peine à imaginer un contenu factuel, même lorsqu'il contredit nos convictions, il nous est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'imaginer un contenu évaluatif qui va contre nos convictions. Ainsi, nous n'avons pas de mal à imaginer qu'Harry Potter soit un sorcier, mais il nous est difficile ou impossible d'imaginer que tuer les petites filles à la naissance soit une bonne action.

Une remarque s'impose : la difficulté ne réside pas dans le fait d'imaginer qu'un personnage de fiction ait des convictions morales contradictoires avec les nôtres. Elle est d'imaginer des convictions morales qui vont à l'encontre des nôtres. Nous n'avons donc pas de mal à imaginer que Voldemort, l'ennemi de Harry Potter, croit que tuer les « moldus » (les

non-sorciers) soit une bonne action. Nous avons en revanche du mal à imaginer que tuer les moldus soit bien.

Cette asymétrie décrite par Hume entre contenus factuels faciles à imaginer et contenus évaluatifs qui suscitent la « résistance imaginative » (qui sont difficiles ou impossibles à imaginer) semble aller à l'encontre de la liberté imaginative décrite ci-dessus. Ce pourrait cependant n'être qu'une apparence, selon l'explication que l'on donne de la résistance imaginative : s'agit-il d'un *refus* d'imaginer ou d'une *impossibilité* d'imaginer ? S'il s'agit d'un refus, alors la liberté d'imaginer reste intacte, car c'est bien de notre volonté que dépend notre imagination. Si, en revanche, il s'agit d'une impossibilité d'imaginer, alors une part de notre imagination n'est pas sous le contrôle de notre volonté et notre liberté d'imaginer n'est pas entière.

Je défendrai ici l'idée que la résistance imaginative est le résultat d'une impossibilité d'imaginer des contenus évaluatifs qui contredisent nos convictions et j'expliquerai cette impossibilité par les émotions négatives que ces contenus suscitent en nous.

## 2. Une asymétrie générale

Comme nous venons de le voir, la résistance imaginative repose sur une asymétrie entre contenus factuels et contenus évaluatifs. Une question importante est de déterminer si

cette asymétrie est spécifique à la fiction. Or, comme le fait remarquer Kevin Mulligan, le contraste entre contenus factuels et contenus évaluatifs est tout aussi frappant dans le discours ordinaire<sup>1</sup> : alors que l'on s'attend à ce que les contenus évaluatifs fassent l'objet de controverse, on ne s'attend pas à ce que ce soit autant le cas pour les contenus factuels. Si je dis sincèrement « Il pleut aujourd'hui », je ne m'attends pas à être contredite. En revanche, si je dis sincèrement « La liberté sexuelle est une bonne chose », je m'attends à une contestation. Ainsi, il semble que l'asymétrie entre contenus factuels et contenus évaluatifs ne soit en rien spécifique à la fiction.

Comme le remarque Mulligan, les deux types de contenus, factuel et évaluatif, bien qu'ils soient l'un et l'autre susceptibles d'une évaluation en termes de vérité, ne sont pas susceptibles des mêmes processus de justification. Si mon interlocuteur dit « Ce n'est pas vrai » en réponse à mon affirmation sur le temps qu'il fait, je peux montrer le ciel gris et la pluie pour justifier la vérité de mon affirmation. Ce n'est pas le cas si mon interlocuteur apporte la même réponse à mon affirmation sur le caractère souhaitable de la liberté sexuelle. Les contenus factuels hors de la fiction sont justifiés directement par leur adéquation avec la réalité, ce qui n'est pas le cas des contenus évaluatifs.

Cette différence dans les contenus se retrouve dans les phrases utilisées pour les exprimer. Les phrases exprimant

---

1 Mulligan 1998.

des contenus évaluatifs utilisent des adjectifs évaluatifs, comme *bien/mal*, *courageux/lâche*, *beau/laid*, etc. Les adjectifs en question correspondent à des propriétés (par exemple, le courage ou la lâcheté) qui ne sont pas directement perceptibles dans l'environnement, mais qui sont liées à des propriétés perceptibles. Mulligan donne l'exemple de Sam qui voit un gros chien au poil hérissé et qui a peur. Son émotion (la peur) est justifiée par sa perception du chien et, à son tour, justifie le jugement de Sam selon lequel le chien est dangereux (contenu évaluatif). Ainsi, selon cet article de Mulligan, les émotions sont justifiées par les perceptions de propriétés naturelles et justifient les jugements évaluatifs.

Plus précisément, Mulligan propose les quatre scénarios suivants :

- le contenu perceptuel justifie une croyance :  
la vision qu'a Sam du chien justifie sa croyance selon laquelle il y a un gros chien au poil hérissé ;
- le contenu perceptuel justifie l'émotion :  
la vision qu'a Sam du chien justifie sa peur ;
- la croyance justifie l'émotion :  
le fait que Sam croit qu'il y a un gros chien au poil hérissé justifie sa peur ;
- les émotions justifient les jugements évaluatifs :  
la peur de Sam justifie son jugement selon lequel le chien est dangereux.

Ces quatre scénarios concernent la justification des jugements évaluatifs hors de la fiction. Mais qu'en est-il dans la fiction ?

### *3. Émotions et résistance imaginative*

On remarquera que, bien que Hume ait limité son essai à la fiction littéraire, la fiction, particulièrement aujourd'hui avec le cinéma et la télévision, pour ne rien dire des jeux électroniques, prend des formes diverses, permettant la perception, ce que ne fait bien évidemment pas la fiction littéraire.

Le spectateur d'une fiction théâtrale, cinématographique, télévisuelle, voire électronique, peut, parce qu'il a des perceptions, suivre n'importe lequel des scénarios décrits ci-dessus. En revanche, le lecteur d'une fiction littéraire est limité aux deux derniers : la croyance justifie l'émotion ; l'émotion justifie le jugement évaluatif. Je me limiterai ici à discuter la fiction littéraire avant d'en revenir aux autres formes de fiction. Ainsi, l'explication proposée ici de la résistance imaginative s'applique, comme on le verra, à toutes les formes de fiction.

Dans la fiction littéraire, les croyances du lecteur, bien qu'elles soient sous le contrôle de sa volonté, dépendent quant à leur contenu de ce qu'a écrit l'auteur. Cependant, les croyances induites par les phrases du roman se distinguent

des croyances ordinaires par le fait qu'elles ne conduisent pas (ou pas directement) à l'action. Supposons que je croie qu'il y a un cambrioleur qui est en train d'essayer de forcer la porte de mon appartement (j'entends des bruits suspects). Je vais très légitimement appeler la police et lui demander d'intervenir. Supposons par contraste que j'imagine qu'il y a un cambrioleur qui est en train de forcer la porte de mon appartement. Je peux imaginer appeler la police. Mais si je l'appelle réellement, il semble que j'ai un problème : je ne distingue pas la réalité (où ma croyance conduit légitimement à l'action) et la fiction (où ce n'est pas le cas). Il semble donc y avoir une différence entre les croyances relatives à la réalité et les croyances relatives à des contenus imaginatifs. Pour capturer cette différence, on a généralement parlé, en ce qui concerne les secondes, de « quasi-croyances », par contraste avec les croyances relatives à la réalité.

Dans la fiction littéraire, ce sont donc des quasi-croyances qui justifient les émotions du lecteur, ces émotions elles-mêmes justifiant les jugements évaluatifs du lecteur. La question centrale, dès lors, concerne le statut tout à la fois des émotions suscitées par les quasi-croyances factuelles du lecteur et celui des jugements évaluatifs que ces émotions justifient : s'agit-il d'émotions ou de quasi-émotions et s'agit-il de quasi-jugements évaluatifs ou de jugements évaluatifs ?

On se souviendra que les quasi-croyances, même si elles sont induites par ce que raconte l'auteur, sont sous le contrôle

de la volonté du lecteur. Par parité de raisonnement avec les quasi-croyances, les émotions suscitées par les quasi-croyances factuelles de la fiction ne peuvent être considérées comme des quasi-émotions que si elles sont elles aussi sous le contrôle de la volonté du lecteur. De même, les jugements évaluatifs suscités par une fiction ne peuvent être considérés comme des quasi-jugements que s'ils sont sous le contrôle de la volonté du lecteur. C'est ici, me semble-t-il, que la résistance imaginative entre en jeu.

En effet, la résistance imaginative suggère que les jugements évaluatifs ne sont pas sous le contrôle de notre volonté : nous ne pouvons pas, comme nous le faisons pour un contenu factuel qui contredit nos convictions, imaginer un contenu évaluatif qui contredit nos convictions. En d'autres termes, s'il y a des quasi-croyances factuelles, qui se distinguent des croyances factuelles parce qu'elles sont tout à la fois sous le contrôle de la volonté et ne conduisent pas à l'action, il n'y a pas de quasi-jugements évaluatifs qui soient sous le contrôle de la volonté. Alors que nous pouvons imaginer, c'est-à-dire considérer qu'il est vrai dans la saga de J.K. Rawlings, que Harry Potter parle aux serpents, nous ne pouvons imaginer, c'est-à-dire considérer qu'il est vrai dans l'*Odyssée*, qu'Hélène a bien agi lorsqu'elle a abandonné son mari et ses enfants pour suivre Pâris, déclenchant ainsi la guerre de Troie, provoquant la destruction de Troie et la mort de

nombreux guerriers des deux côtés, sans parler des habitants de la ville<sup>2</sup>.

Il n'y a donc pas de quasi-jugements évaluatifs, mais seulement des jugements évaluatifs. Etant donné l'analyse que propose Mulligan de la justification des jugements évaluatifs, sur la base des émotions qui les sous-tendent (la peur de Sam justifie son jugement évaluatif selon lequel le chien est dangereux), ceci suggère qu'il n'y a pas non plus de quasi-émotions. Pour le dire autrement, la fiction suscite des émotions strictement identiques du point de vue de leur nature à celles que suscitent la perception de la réalité et les croyances ordinaires. De ce point de vue, les jugements évaluatifs suscités par une fiction ne sont pas moins justifiés que ceux que suscitent la réalité.

Comme le note Mulligan, son analyse qui fait des émotions la justification des jugements évaluatifs renverse l'ordre habituellement proposé selon lequel c'est un adjectif évaluatif qui constitue (au moins en partie) la base de toute émotion. Cependant, si cet ordre inverse était réalisé, la résistance imaginative deviendrait inexplicable : on ne voit pas ce qui interdirait au lecteur d'imaginer un contenu évaluatif qui contredirait ses propres convictions. En effet, étant donné que le lecteur n'a en général aucune difficulté à imaginer des contenus factuels qui contredisent ce qu'il sait du monde, il devrait en être de

---

2 J'emprunte cet exemple à Dreyfus et Kelly 2011, chapitre 3.

même pour les contenus évaluatifs, s'ils ne dépendent pas de ses émotions, mais de son vocabulaire ou de ses concepts. Dès lors, le problème que soulève la résistance imaginative, à savoir l'explication d'une asymétrie entre l'imagination de contenus factuels par contraste avec l'imagination de contenus évaluatifs, se poserait avec une force renouvelée.

Ainsi, si Mulligan a raison de penser que les émotions justifient les jugements évaluatifs, étant donné que les émotions ne sont pas sous le contrôle de la volonté, on peut proposer le scénario suivant pour la résistance imaginative :

- le lecteur forme des quasi-croyances factuelles sur la base des phrases descriptives de la fiction ;
- ces quasi-croyances suscitent une émotion ;
- cette émotion suscite un jugement évaluatif ;
- ce jugement évaluatif contredit un jugement évaluatif proposé comme vrai par la fiction ;
- d'où la résistance imaginative, c'est-à-dire l'incapacité du lecteur à former un jugement évaluatif en accord avec celui de la fiction.

Reprenons l'exemple d'Hélène :

- le lecteur de l'Iliade et l'Odyssée forme un certain nombre de quasi-croyances :
  - Hélène est mariée à Ménélas, roi de Sparte et frère d'Agamemnon ;

## LA RÉSISTANCE IMAGINATIVE

- elle part avec Pâris, fils de Priam, le roi de Troie, en abandonnant son mari et ses enfants ;
- pour la récupérer, les Grecs lancent une expédition militaire contre Troie ;
- Troie est détruite après de nombreux et violents combats ;
- ces quasi-croyances suscitent des émotions complexes : compassion pour les guerriers morts et pour les malheurs des Troyens, colère devant les actions d'Hélène qui ont provoqué ces souffrances ;
- ces émotions suscitent un jugement évaluatif négatif :
  - Hélène s'est mal conduite et son acte est irresponsable ;
- ce jugement évaluatif contredit celui qui est proposé par le chant IV de l'*Odyssee*, où Hélène est présentée comme ayant bien agi ;
- d'où la résistance imaginative, c'est-à-dire l'incapacité du lecteur à juger positivement les actions d'Hélène, en accord avec Homère.

On remarquera que le même type d'explication peut être donné pour les fictions cinématographiques, théâtrales, etc., où il est possible que la perception d'une situation suscite directement soit une quasi-croyance qui elle-même suscite une émotion, soit directement une émotion.

Enfin, comme nous allons le voir en conclusion, cette analyse de la résistance imaginative qui s'appuie sur l'idée

que les émotions suscitées par la fiction sont des émotions authentiques permet d'expliquer pourquoi la fiction peut avoir un rôle dans la formation de notre appréhension des valeurs.

#### 4. Conclusion

La fiction a souvent été attaquée au motif qu'elle favoriserait l'oisiveté ou qu'elle pervertirait la morale. On interdisait ainsi aux jeunes filles la lecture des romans le matin (réservé à des occupations plus sérieuses, comme par exemple la broderie) et certains romans, comme *Madame Bovary*, ont fait l'objet de procès pour immoralité au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cependant, à l'inverse, les défenseurs de la fiction ont souvent affirmé que la fiction (notamment la fiction littéraire) a un rôle à jouer dans le développement moral, précisément parce qu'elle permet ou renforce la formation ou l'appréhension des valeurs.

On remarquera que, bien qu'ils aient été utilisés de façon opposée, pour condamner ou pour défendre la fiction, ces deux arguments partent d'une même idée, à savoir que la fiction peut avoir une influence sur notre appréhension des valeurs, ou, en d'autres termes, pour la formation de nos jugements évaluatifs.

Les jugements évaluatifs, comme nous l'avons vu, sont exprimés via des adjectifs évaluatifs. L'usage de ces adjectifs,

pour être approprié, dépend de la maîtrise de la chaîne qui va des expériences perceptuelles aux émotions, en passant par les croyances factuelles. Les émotions en question peuvent aussi être provoquées par des quasi-croyances suscitées par une fiction, ce qui justifie les arguments pour et contre la fiction rappelés ci-dessus. Ce que la fiction peut faire, c'est de raffiner les émotions en question, comme le montre la comparaison entre les émotions suscitées par deux romans bien connus, *Madame Bovary* et *Anna Karénine*. Les deux romans racontent deux histoires de femmes à première vue très semblables : les deux héroïnes sont des femmes adultères qui finissent par se suicider. Cependant, alors que les actes d'Emma Bovary suscitent assez largement des émotions purement négatives comme le mépris ou le dégoût, ceux d'Anna Karénine suscitent la sympathie ou la compassion. Ce que la fiction littéraire nous permet, dans ce cas, est d'affiner nos jugements évaluatifs, parce qu'elle nous permet d'avoir des émotions différentes, face à des scénarios apparemment semblables : certes l'adultère n'est pas une bonne action, mais les circonstances de l'adultère peuvent amener à un jugement plus clément.